

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mardi 15 février 2022

Solidarité et insertion

Nouvelle édition de "La nuit de la solidarité" à Rennes

Mercredi 2 mars 2022

La Ville de Rennes et son Centre communal d'action sociale (CCAS) organisent pour la deuxième fois "La nuit de la solidarité" le mercredi 2 mars 2022. Cette opération consiste à établir un recensement du nombre de Rennaises et Rennais sans-abri sur l'ensemble de la ville et d'évaluer par un questionnaire les profils et trajectoires de ces personnes, ainsi que l'accompagnement social et humain dont elles bénéficient actuellement.



La nuit de la solidarité : une démarche de solidarité

De nombreuses personnes en situation d'errance restent invisibles ou méconnues. Pour améliorer la réponse à leurs besoins, la Ville de Rennes, son CCAS et les associations qui œuvrent déjà auprès de ces publics réaliseront, dans la nuit du 2 au 3 mars 2022, "un décompte de nuit" des personnes vivant dans la rue.

Ce décompte n'est pas une intervention sociale mais un outil qui a pour finalité de mieux connaître les situations individuelles dans le but d'améliorer les actions développées dans le champ des politiques d'accueil, d'hébergement et d'insertion. C'est aussi un moyen de sensibiliser les Rennaises et les Rennais sur ces situations d'exclusion et de grande précarité.

Pratiquée de longue date par de grandes villes, telles que les villes nord-américaines (New York, Los Angeles, Washington, etc.), la méthodologie du décompte de nuit des personnes sans-abri est plus récente en Europe avec notamment Paris et Athènes ayant mis en place leur nuit de la solidarité en 2018.

| Un appel à la mobilisation

En 2019, la première édition rennaise de la Nuit de la solidarité a mobilisé 495 volontaires, répartis dans 92 équipes, grâce à la mobilisation des bénévoles et de l'ensemble des associations de solidarité.

Pour cette édition 2022, la Ville de Rennes appelle une nouvelle fois les citoyens à s'engager.

Les missions des bénévoles

Les bénévoles seront répartis par équipes, aux côtés de professionnels de l'action sociale. Ces équipes seront constituées par quartier et sillonneront les rues selon un secteur prédéfini. Elles iront à la rencontre des personnes en situation d'errance pour leur proposer de répondre à un questionnaire. Chaque personne rencontrée sera libre de répondre ou non aux questions posées, et son anonymat sera garanti.

Les bénévoles bénéficieront d'une formation, qui sera dispensée avant l'opération de décompte. Les personnes intéressées devront être disponibles dès 18 h le 2 mars 2022, avec un retour qui pourra être tardif dans la soirée (environ 23 h).

Qui peut s'inscrire ?

Pour pouvoir s'inscrire, les bénévoles doivent être âgés de plus de 18 ans le jour de l'opération.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font en ligne, sur le portail de la Fabrique citoyenne, jusqu'au 24 février 2022. Lors de leur inscription, les bénévoles indiquent le quartier sur lequel ils souhaitent intervenir.

Le formulaire d'inscription est accessible à l'adresse suivante : <https://fabriquecitoyenne.rennes.fr/project/nuit-de-la-solidarite-2022/questionnaire/formulaire-dinscription>.

| La lutte contre la grande précarité et l'exclusion à Rennes

La Ville de Rennes et son CCAS œuvrent depuis de longues années contre la grande exclusion. De nombreuses actions sont développées afin de venir en aide aux personnes en errance et de les accompagner dans leur démarche d'insertion.

Avec le Restaurant social Leperdit, la Ville et le CCAS disposent d'un lieu ressource pour accueillir, orienter, accompagner, et proposer un repas aux personnes majeures sans domicile fixe, sans distinction de nationalité. La Ville participe également aux dispositifs de mise à l'abri, notamment CooRUS avec une participation financière à l'accueil de nuit. Au-delà de l'aide à la vie quotidienne (kit laverie, bains douches municipaux, accès aux droits), elle travaille à l'insertion socioprofessionnelle et à l'accession au logement des personnes sans-abri.

La Ville de Rennes soutient également financièrement les associations de solidarité et participe à la coordination locale du réseau d'acteurs de solidarité SolidaRen.

L'édition 2019 de la Nuit de la solidarité a permis d'établir un premier plan d'actions : l'ouverture de nouvelles places avec la création d'un nouveau centre d'hébergement, la création d'une réserve citoyenne, ou encore le financement d'une bagagerie solidaire permettant aux personnes sans-abri de mettre leurs affaires en sécurité.

Pratique

- Le formulaire d'inscription est accessible à l'adresse suivante : <https://fabriquecitoyenne.rennes.fr/project/nuit-de-la-solidarite-2022/questionnaire/formulaire-dinscription>.